

Rapport public Parcoursup session 2021

Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) (30761)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit - (30760)	Jury par défaut	Tous les candidats	60	6606	356	2314	15	5
Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Economie et gestion (30762)	Jury par défaut	Tous les candidats	60	6606	337	2491	15	5
Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences (30790)	Jury par défaut	Tous les candidats	1015	6606	2857	5722	15	5

Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie (31118)	Jury par défaut	Tous les candidats	35	6606	188	869	15	5
Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (31711)	Jury par défaut	Tous les candidats	60	6606	237	903	15	5
Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences pour la santé (31712)	Jury par défaut	Tous les candidats	270	6606	828	1219	15	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

Eléments de cadrage national:

La réussite dans ce parcours nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Les candidats à l'inscription dans le parcours d'accès spécifique santé doivent :

. Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
- très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale.

. Disposer de très bonnes compétences en communication :

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

. Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

. **Disposer de qualités d'engagement importantes** compte tenu de la difficulté de la PASS et des filières de santé.

. **Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.**

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit - (30760):

Les étudiants autorisés à poursuivre en 2ème année des études de médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique se répartissent de la manière suivante entre les groupes de parcours de formation antérieurs :

- LAS : 1ère, 2ème et 3ème année conduisant au diplôme national de licence avec validation de l'option relevant du domaine de la santé (10 ECTS)
- PASS : Parcours d'Accès Spécifique Santé avec validation d'une option disciplinaire relevant d'un domaine autre que la santé (10 ECTS)
- Publics auxiliaires médicaux
- Publics titulaires d'un titre d'ingénieur, d'un diplôme de Master 2 et d'un doctorat

Les licences avec accès santé (LAS) sont proposées à Grenoble, Valence et à l'Université Savoie Mont Blanc.

Le parcours accès spécifique santé (PASS) est proposé à Grenoble. Les enseignements du PASS sont organisés au sein des UFR de médecine et de pharmacie de l'UGA conformément au règlement des études. Ils comportent 1) une préparation au 1er et 2nd groupe d'épreuves, 2) un module d'anglais, 3) un module de découverte des métiers de la santé, et 4) une option disciplinaire (10 ECTS).

Pour aller plus loin : [ICI](#) et [ICI](#)

Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Economie et gestion (30762):

Les étudiants autorisés à poursuivre en 2ème année des études de médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique se répartissent de la manière suivante entre les groupes de parcours de formation antérieurs :

- LAS : 1ère, 2ème et 3ème année conduisant au diplôme national de licence avec validation de l'option relevant du domaine de la santé (10 ECTS)
- PASS : Parcours d'Accès Spécifique Santé avec validation d'une option disciplinaire relevant d'un domaine autre que la santé (10 ECTS)
- Publics auxiliaires médicaux
- Publics titulaires d'un titre d'ingénieur, d'un diplôme de Master 2 et d'un doctorat

Les licences avec accès santé (LAS) sont proposées à Grenoble, Valence et à l'Université Savoie Mont Blanc.

Le parcours accès spécifique santé (PASS) est proposé à Grenoble. Les enseignements du PASS sont organisés au sein des UFR de médecine et de pharmacie de l'UGA conformément au règlement des études. Ils comportent 1) une préparation au 1er et 2nd groupe d'épreuves, 2) un module d'anglais, 3) un module de découverte des métiers de la santé, et 4) une option disciplinaire (10 ECTS)

Pour aller plus loin : [ICI](#) et [ICI](#)

Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences (30790):

Les étudiants autorisés à poursuivre en 2ème année des études de médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique se répartissent de la manière suivante entre les groupes de parcours de formation antérieurs :

- LAS : 1ère, 2ème et 3ème année conduisant au diplôme national de licence avec validation de l'option relevant du domaine de la santé (10 ECTS)
- PASS : Parcours d'Accès Spécifique Santé avec validation d'une option disciplinaire relevant d'un domaine autre que la santé (10 ECTS)
- Publics auxiliaires médicaux
- Publics titulaires d'un titre d'ingénieur, d'un diplôme de Master 2 et d'un doctorat

Les licences avec accès santé (LAS) sont proposées à Grenoble, Valence et à l'Université Savoie Mont Blanc.

Le parcours accès spécifique santé (PASS) est proposé à Grenoble. Les enseignements du PASS sont organisés au sein des UFR de médecine et de pharmacie de l'UGA conformément au règlement des études. Ils comportent 1) une préparation au 1er et 2nd groupe d'épreuves, 2) un module d'anglais, 3) un module de découverte des métiers de la santé, et 4) une option disciplinaire (10 ECTS)

Pour aller plus loin : [ICI](#) et [ICI](#)

Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie (31118):

Les étudiants autorisés à poursuivre en 2ème année des études de médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique se répartissent de la manière suivante entre les groupes de parcours de formation antérieurs :

- LAS : 1ère, 2ème et 3ème année conduisant au diplôme national de licence avec validation de l'option relevant du domaine de la santé (10 ECTS)
- PASS : Parcours d'Accès Spécifique Santé avec validation d'une option disciplinaire relevant d'un domaine autre que la santé (10 ECTS)
- Publics auxiliaires médicaux
- Publics titulaires d'un titre d'ingénieur, d'un diplôme de Master 2 et d'un doctorat

Les licences avec accès santé (LAS) sont proposées à Grenoble, Valence et à l'Université Savoie Mont Blanc.

Le parcours accès spécifique santé (PASS) est proposé à Grenoble. Les enseignements du PASS sont organisés au sein des UFR de médecine

et de pharmacie de l'UGA conformément au règlement des études. Ils comportent 1) une préparation au 1er et 2nd groupe d'épreuves, 2) un module d'anglais, 3) un module de découverte des métiers de la santé, et 4) une option disciplinaire (10 ECTS)

Pour aller plus loin : [ICI](#) et [ICI](#)

Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (31711):

Les étudiants autorisés à poursuivre en 2ème année des études de médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique se répartissent de la manière suivante entre les groupes de parcours de formation antérieurs :

- LAS : 1ère, 2ème et 3ème année conduisant au diplôme national de licence avec validation de l'option relevant du domaine de la santé (10 ECTS)
- PASS : Parcours d'Accès Spécifique Santé avec validation d'une option disciplinaire relevant d'un domaine autre que la santé (10 ECTS)
- Publics auxiliaires médicaux
- Publics titulaires d'un titre d'ingénieur, d'un diplôme de Master 2 et d'un doctorat

Les licences avec accès santé (LAS) sont proposées à Grenoble, Valence et à l'Université Savoie Mont Blanc.

Le parcours accès spécifique santé (PASS) est proposé à Grenoble. Les enseignements du PASS sont organisés au sein des UFR de médecine et de pharmacie de l'UGA conformément au règlement des études. Ils comportent 1) une préparation au 1er et 2nd groupe d'épreuves, 2) un module d'anglais, 3) un module de découverte des métiers de la santé, et 4) une option disciplinaire (10 ECTS)

Pour aller plus loin : [ICI](#) et [ICI](#)

Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences pour la santé (31712):

Les étudiants autorisés à poursuivre en 2ème année des études de médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique se répartissent de la manière suivante entre les groupes de parcours de formation antérieurs :

- LAS : 1ère, 2ème et 3ème année conduisant au diplôme national de licence avec validation de l'option relevant du domaine de la santé (10 ECTS)

- PASS : Parcours d'Accès Spécifique Santé avec validation d'une option disciplinaire relevant d'un domaine autre que la santé (10 ECTS)
- Publics auxiliaires médicaux
- Publics titulaires d'un titre d'ingénieur, d'un diplôme de Master 2 et d'un doctorat

Les licences avec accès santé (LAS) sont proposées à Grenoble, Valence et à l'Université Savoie Mont Blanc.

Le parcours accès spécifique santé (PASS) est proposé à Grenoble. Les enseignements du PASS sont organisés au sein des UFR de médecine et de pharmacie de l'UGA conformément au règlement des études. Ils comportent 1) une préparation au 1er et 2nd groupe d'épreuves, 2) un module d'anglais, 3) un module de découverte des métiers de la santé, et 4) une option disciplinaire (10 ECTS)

Pour aller plus loin : [ICI](#) et [ICI](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux des candidats vise à apprécier l'adéquation de leur parcours aux attendus de la formation

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

A l'issue de la session 2021 de l'examen des vœux sur ParcoursSup pour l'accès au PASS, la commission souhaite mettre en avant deux conseils :

- 1/ les étudiants sont invités à argumenter leur choix de candidature en PASS par rapport à une candidature en LAS
- 2/ les étudiants sont invités à argumenter leur choix d'option en PASS, celui-ci conditionnant la poursuite de leurs études en L2 en cas de non admission en deuxième année des études de santé.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes dans les matières scientifiques	Notes dans les matières scientifiques : Mathématiques, Physique/Chimie, SVT, Sciences de l'ingénieur	Notes de Première et de Terminale	Essentiel
	Notes dans les spécialités scientifiques : Mathématiques, Physique/Chimie, SVT		Notes de Terminale	Essentiel
	Niveau dans les matières non scientifiques	Notes dans les matières non scientifiques	Notes de première et de terminale dans toutes les matières	Important
		Résultats en français	Notes aux épreuves anticipées du baccalauréat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Evaluation des méthodes de travail lors de la scolarité	Champ "méthode de travail" de la Fiche Avenir	Important
Savoir-être	Implication	Evaluation de l'implication lors de la scolarité	Champ "capacité à s'investir" de la Fiche Avenir	Important
	Autonomie dans le travail	Evaluation de l'autonomie dans le travail lors de la scolarité	Champ "autonomie" de la Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Evaluation de la motivation	Projet de formation motivé	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-	Engagement	Evaluation de l'engagement	Champ "engagement citoyen" de la Fiche Avenir	Important

scolaires				
-----------	--	--	--	--

Signature :

Yassine LAKHNECH,
Président de l'établissement Université Grenoble Alpes